



En 2023, 470 établissements emploient 23 240 salariés dédiés à l'automobile dans les Pays de la Loire. La filière régionale est spécialisée dans la fabrication d'équipements automobiles, d'autres machines d'usage général (matériel de maintenance, composants mécaniques et systèmes thermiques) et d'articles en caoutchouc. La filière est bien implantée dans tous les départements de la région, avec des spécificités locales.

L'automobile est une filière structurante dans la région. Avec 470 établissements en 2023, elle représente la deuxième activité de l'industrie manufacturière ligérienne, derrière l'industrie agroalimentaire. Ces établissements participent à la conception, à la fabrication, à la transformation ou au recyclage de véhicules circulant sur la voie publique, qu'il s'agisse de constructeurs, d'équipementiers, ou encore de fournisseurs ou prestataires de services.

Au niveau national, les coûts de production, la faible demande en France et, dans une moindre mesure, les difficultés de recrutement freinent l'activité [Camille, 2026], dans un contexte de transition vers les véhicules électriques. Ainsi, les entreprises, cherchent à diversifier leurs activités ► **Encadré**, encouragées par les pouvoirs publics.

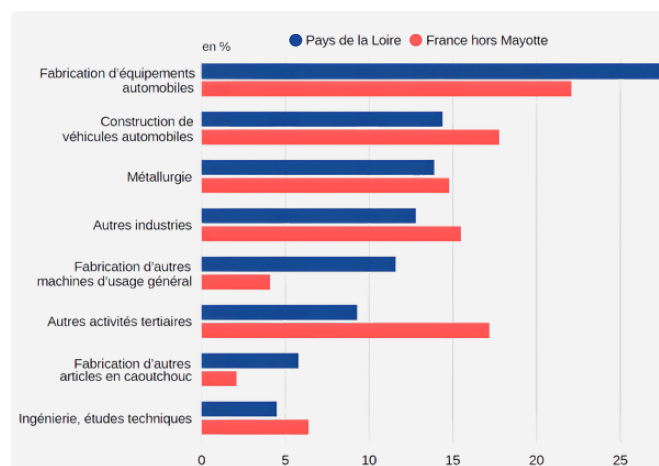
## La filière emploie 23 240 salariés dédiés à l'automobile

Dans les Pays de la Loire, les établissements de la filière automobile emploient 33 470 salariés, soit 2,1 % de **l'emploi salarié de la région**. Parmi eux, 23 240 travaillent directement pour la filière, soit 69 % d'entre eux. En effet, certains salariés travaillent dans d'autres domaines que l'automobile (aéronautique, défense, etc.). Cet **emploi dédié** à l'automobile représente 1,5 % de l'emploi salarié régional, davantage qu'en France hors Mayotte (1,2 %) et au septième rang des régions françaises. Les activités de la filière génèrent 1,8 milliard d'euros de **richesse dégagée**, soit 1,4 % de la valeur ajoutée de l'économie régionale, davantage qu'au niveau national (1,2 %).

## Une filière fortement spécialisée dans les équipements automobiles

En 2023, dans la filière régionale, 28 % des salariés travaillent dans la fabrication d'équipements automobiles, davantage qu'en France hors Mayotte (22 %) ► **Figure 1**. Ils produisent notamment des carrosseries, des pneumatiques ou des phares. Leurs établissements contribuent à 29 % de la valeur ajoutée de la filière, et 85 % de leurs salariés sont directement dédiés à l'automobile. Dans la région, la fabrication d'autres machines d'usage général (matériel de maintenance, composants mécaniques, systèmes thermiques) est davantage présente, ainsi que la fabrication d'articles en caoutchouc, notamment des pièces techniques pour réduire les bruits et les vibrations.

## ► 1. Répartition des effectifs de la filière automobile par activité, dans les Pays de la Loire en 2023



**Lecture :** Dans la région, 28 % des salariés des établissements de la filière travaillent dans la fabrication d'équipements automobiles en 2023.

**Champ :** Ensemble des salariés de la filière présents la dernière semaine de l'année.

**Source :** Insee, enquête filière conception et fabrication de véhicules automobile 2023.

La construction de véhicules automobiles et la métallurgie occupent aussi une place importante dans la région (14 % des effectifs de la filière chacune), mais moins qu'en France hors Mayotte (respectivement 18 % et 15 %). La construction de véhicules crée 25 % de la richesse dégagée par la filière, contre 37 % au niveau national. La quasi-totalité des salariés y sont dédiés à l'automobile. En revanche, la métallurgie contribue plus modestement à la richesse générée par la filière (7 %) et seuls 42 % de ses effectifs sont directement mobilisés pour l'automobile.

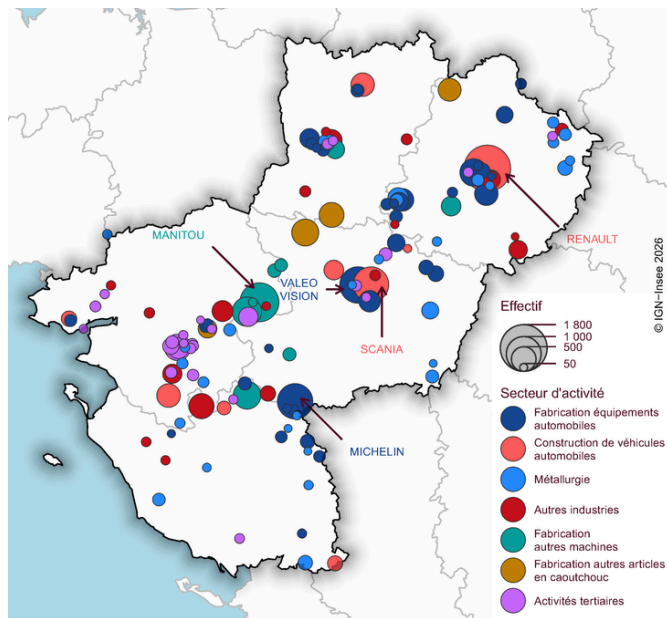
La filière automobile, à dominante industrielle, repose davantage sur des fonctions productives dans la région qu'au niveau national, tandis que les fonctions tertiaires (ingénierie, études techniques, etc.) y sont relativement moins représentées. Ainsi, dans les Pays de la Loire, les activités industrielles concentrent 86 % des effectifs de la filière, contre 76 % en France hors Mayotte.

## Une filière présente dans tous les départements de la région

La filière est implantée dans tous les départements des Pays de la Loire, contrairement aux autres régions où les activités automobiles se concentrent le plus souvent dans des bassins de production.

Bien que 27 % des salariés de la filière travaillent en Loire-Atlantique, la filière pèse peu dans l'économie départementale (1,4 % de l'emploi salarié), très diversifiée. Les établissements sont principalement situés entre Nantes et Ancenis ► **Figure 2**. La métropole nantaise est davantage spécialisée dans les activités de service quand, du côté d'Ancenis, la filière s'appuie sur des acteurs industriels majeurs comme Manitou, référence mondiale des appareils de levage.

## ► 2. Établissements de la filière automobile en 2023



Pour des raisons de confidentialité, les données de cette carte ne sont pas diffusables.

**Note :** Pour une meilleure lisibilité, seuls les noms des établissements de plus de 1 000 salariés sont reportés sur la carte. L'établissement Michelin à Cholet a fermé en 2025.

**Champ :** Établissements de 50 salariés ou plus en 2023.

**Source :** Insee, enquête filière conception et fabrication de véhicules automobile 2023.

La Sarthe regroupe 25 % des salariés régionaux de la filière automobile. Le tissu économique est davantage dépendant de cette filière, qui pèse 4,0 % de l'emploi salarié, deux fois plus que dans la région. Le Mans concentre une grande partie des emplois du département, notamment le constructeur français Renault, premier employeur de la filière automobile régionale.

Le Maine-et-Loire emploie 23 % des salariés ligériens de la filière en 2023, avec notamment le fabricant de pneumatiques Michelin, à Cholet, dont le site a fermé en 2025, ainsi que l'équipementier Valeo et le constructeur de camions Scania, près d'Angers.

### ► Définitions

**Emploi salarié régional :** ensemble des salariés de la région, y compris public et agriculture, présents la dernière semaine de l'année.

**L'emploi dédié** à la filière automobile est estimé en appliquant à l'effectif salarié total de l'entreprise ou de l'établissement la part du chiffre d'affaires automobile réalisé dans le chiffre d'affaires total. On procède de la même façon pour déterminer la richesse dégagée dédiée à la filière automobile.

La **richesse dégagée** par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone.

Les établissements de la Vendée et de la Mayenne regroupent respectivement 13 % et 12 % des effectifs régionaux de la filière. Néanmoins, cette dernière pèse davantage dans l'emploi départemental en Mayenne (3,5 %), notamment dans la fabrication d'autres articles en caoutchouc (Le Joint Français) ou la fabrication de camping-car (Rapido). À l'inverse, seuls 1,6 % des salariés vendéens travaillent dans la filière, constituée d'établissements de plus petite taille, principalement localisés à proximité des Herbiers. ●

Samuel Deheeger, David Morineau, Régis Relland (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://insee.fr).

### ► Encadré : Une recherche de diversification plus fréquente dans la région

Le contexte incertain du marché de l'automobile incite les entreprises à diversifier leurs activités. Ainsi, dans les Pays de la Loire, 54 % des établissements ligériens de la filière dépendent d'entreprises engagées dans une stratégie de diversification, davantage qu'en France hors Mayotte (50 %). Ces établissements se diversifient majoritairement vers des activités hors automobile, principalement dans l'aéronautique (très présente dans la région), le ferroviaire et l'énergie. A contrario, un quart d'entre eux cherchent d'autres débouchés au sein du seul secteur automobile, dans les motorisations électrique et hybride. Dans la région, 17 % des établissements appartiennent à une entreprise ayant fait évoluer son activité en 2023 pour s'adapter à la conception ou à la production de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes (20 % en France hors Mayotte). Par ailleurs, 7 % contribuent déjà à la conception ou à la production de ce type de véhicules.

### ► Méthode

**L'enquête sur la filière automobile**, menée de septembre à décembre 2024, est une enquête nationale organisée par l'Insee. L'étude porte sur les établissements avec au moins un salarié dédié à l'automobile. Son champ diffère de la dernière étude régionale sur la filière [Delhomme, 2024]. L'enquête nationale inclut davantage d'activités, notamment la fabrication de matériel de levage et de manutention (code NAF 2822Z), très présente dans la région.

Les activités sont réparties en 8 postes : la construction de véhicules automobiles (2910Z) ; la fabrication d'équipements automobiles (2211Z, 2740Z, 2920Z, 2931Z, 2932Z) ; la fabrication d'autres articles en caoutchouc (2219Z) ; la fabrication d'autres machines d'usage général (codes NAF commençant par 28) ; la métallurgie et fabrication de produits métalliques (codes NAF commençant par 24 ou 25) ; le reste de l'industrie (autres codes NAF industriels) ; l'ingénierie, études techniques (7112B) ; le reste des services (autres codes NAF tertiaires).

### ► Pour en savoir plus

- **Camille H. et al.**, « La filière automobile entre 2010 et 2023 : Anatomie d'une chute » - Documents de travail, n°2026-04, février 2026.
- **Bouvier A., Camille H.**, « Le poids de la filière automobile française : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB », Insee Première, n°2083, décembre 2025.
- **Delhomme I. et al.**, « Une forte implantation de l'automobile, notamment dans le nord-est de la région », Insee Analyses, n°133, septembre 2024.

